



COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCÈS-VERBAL

73^e SÉANCE TENUE LE 17 avril 2008 à 18 h

Maison du Citoyen, salle Gatineau, 1^{er} étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Patrice Martin, président, conseiller de Wright-Parc-de-la-Montagne (n^o 5)

M. Alain Riel, conseiller district de Deschênes (n^o 3)

M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)

M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne

M. Alain Breton, CFER Outaouais

M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO

M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne

M. Jacques Paulhus, citoyen

M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des commissions et comités

Ressources-internes

M. Éric Boutet, dir. adjoint du Module de l'urbanisme et du développement durable

M^{me} Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement

M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale

M. Pascal Thivierge, coord. en planification publique, planification stratégique

Autres

M. Daniel Fortin, CRÉO

M^{me} Louise Poirier, présidente STO

M. Gaétan Provencher

ABSENCES :

Membres

M^{me} Marie Grégoire, citoyenne

M^{me} Marie-Andrée Pelletier, CCG

M^{me} Catherine Podeszinski, citoyenne

Ressources-internes

M^{me} Catherine Marchand, dir. du Module de l'urbanisme et du développement durable

M. Frédéric Tremblay, conseiller en environnement

DISTRIBUTION : Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 18 h.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant l'article 2.1 :

- 1) Constatation des présences et ouverture de la réunion
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 2.1) Divulgence de situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts
- 3) Approbation du procès-verbal de la 70^e séance tenue le 6 mars 2008
- 4) Signature du procès-verbal de la 70^e séance tenue le 6 mars 2008
- 5) Suivi du procès-verbal de la 70^e séance tenue le 6 mars 2008
- 6) Approbation du procès-verbal de la 71^e séance tenue le 6 mars 2008
- 7) Signature du procès-verbal de la 71^e séance tenue le mars 2008
- 8) Suivi du procès-verbal de la 71^e séance tenue le 6 mars 2008
- 9) Approbation du procès-verbal de la 72^e séance tenue le 3 avril 2008
- 10) Signature du procès-verbal de la 72^e séance tenue le 3 avril 2008
- 11) Suivi du procès-verbal de la 72^e séance tenue le 3 avril 2008
- 12) Date de la prochaine assemblée
- 13) Recommandation relative aux demandes de subvention soumises dans le cadre du Fonds vert municipal
- 14) Recommandation relative à la demande d'aide financière formulée par le Réseau vélo-boulot
- 15) Recommandation relative à l'approbation du projet de la Politique environnementale
- 16) Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens
- 17) Varia :
- 18) Levée de l'assemblée

2.1) Divulgence de situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts

Aucun membre ne divulgue une quelconque situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts.

3. Approbation du procès-verbal de la 70^e séance tenue le 6 mars 2008

Le procès-verbal de la 70^e séance tenue le 6 mars 2008 est approuvé.

4. Signature du procès-verbal de la 70^e séance tenue le 6 mars 2008

Le procès-verbal de la 70^e séance tenue le 6 mars 2008 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la 70^e séance tenue le 6 mars 2008

Aucun commentaire.

6. Approbation du procès-verbal de la 71^e séance tenue le 6 mars 2008

Le procès-verbal de la 71^e séance tenue le 6 mars 2008 est approuvé.

7. Signature du procès-verbal de la 71^e séance tenue le 6 mars 2008

Le procès-verbal de la 71^e séance tenue 6 mars 2008 est signé par le président.

8. Suivi du procès-verbal de la 71^e séance tenue le 6 mars 2008

Aucun commentaire.

9. Approbation du procès-verbal de la 72^e séance tenue le 3 avril 2008

Le procès-verbal de la 72^e séance tenue 3 avril 2008 est approuvé.

10. Signature du procès-verbal de la 72^e séance tenue le 3 avril 2008

Le procès-verbal de la 72^e séance tenue 3 avril 2008 est signé par le président.

11. Suivi du procès-verbal de la 72^e séance tenue le 3 avril 2008

Aucun commentaire

12. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 1^{er} mai 2008.

Arrivée de M^{me} Valérie-Anne Bachand et de M. Alain Riel.

10. Recommandation relative aux demandes de subvention soumises dans le cadre du Fonds vert municipal

On donne quelques informations sur les projets présentés dans le cadre du fonds vert municipal.

Arrivée de M^{me} Renée Roberge et de M. Alain Breton.

Quelques questions, réponses et commentaires sont formulés sur :

- La diversité des projets (urbain, berge, forêt, terres humides);
- Les caractéristiques de l'Alvar d'Aylmer;
- L'utilisation possible de l'enveloppe budgétaire encore disponible dans le fonds vert municipal.

R-CCEDD- 2008-04-17-06

Que cette commission recommande au conseil d'entériner les recommandations du comité d'évaluation et ainsi octroyer, dans le cadre du Fonds vert municipal, cinq subventions totalisant 67 100 \$ réparties de la façon suivante :

- Enviro-Éduc-Action : reforestation urbaine, subvention de 16 825 \$;
- Association de protection de l'environnement du quartier Limbour : réhabilitation de la berge du marais de Touraine, subvention de 2 575 \$;

- Association des résidants de l'île de Hull : paysagement du complexe résidentiel situé dans le quadrilatère Sacré-Cœur, Mance et Saint-Henri, subvention 2 700 \$;
- CREDDO : mise en valeur des terres humides de la baie McLaurin, subvention de 20 000 \$;
- Conservation de la nature Canada : protection de l'alvar d'Aylmer, subvention de 25 000 \$.

Que cette commission recommande également au conseil de lancer d'ici les prochaines semaines, dans le cadre du Fonds vert municipal, un nouvel appel de propositions de projets structurants favorisant la préservation d'espaces verts.

ADOPTÉE

11. Recommandation relative à la demande d'aide financière formulée par le Réseau vélo-boulot

Quelques commentaires sont formulés sur le montant de subvention qui devrait être accordé au Réseau vélo-boulot en 2008.

R-CCEEDD- 2008-04-17-07

Que cette commission recommande au conseil d'accorder une subvention de 5 000 \$ pour la tenue du Réseau vélo-boulot en 2008 et mandate le Module de l'urbanisme et du développement durable de préparer un protocole d'entente à cet effet.

ADOPTÉE

12. Recommandation relative à l'approbation du projet de la Politique environnementale

Plusieurs suggestions et commentaires sont formulés :

- À la page 11, ajouter au point 1 une précision après le mot « développer »;

Arrivée de M. Frank Thérien.

- À la page 23, ajouter un ou des moyens au point 7;
- À la page 12, donner un ou des exemples au point 7 (ex. abatage d'arbre);

Arrivée de M. Daniel Fortin.

- À la page 10, renforcer la sensibilisation relatif au mode de transport, à la qualité de l'air au contrôle des pesticides;
- À la page 13, donner des exemples afin de réduire la consommation d'énergie;
- À la page 16, avoir des moyens mesurables et pondérables;
- À la page 29, établir les points de vulnérabilité de la Ville pour les changements climatiques, mettre ne place un comité de travail être plus pro-actif;
- À la page 29, donner plus de détail sur la mise en œuvre du PGMR.

On donne quelques informations sur le processus de consultation sur la politique environnementale à venir :

- 5 mai 2008, soirée d'information – secteur d'Aylmer;
- 6 mai 2008, soirée d'information – secteur de Gatineau (diffusée sur le canal Vox);
- 28 mai 2008, audience publique – à la Maison du Citoyen;
- Le dépôt des mémoires (courrier, fax, courriel, etc.).

R-CCEEDD- 2008-04-17-08

Que cette commission recommande au conseil d'adopter le projet de la politique environnementale de la Ville de Gatineau.

ADOPTÉE

13. Période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens

M^{me} Louise Poirier rappelle brièvement la mission de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) en insistant sur le territoire desservi, les dossiers traités par la CRÉO et sa composition.

M. Daniel Fortin présente en détail le plan d'action pour contrer la prolifération des algues bleu-vert des lacs et cours d'eau adopté le 17 mars 2008 par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO).

Départ de MM. Alain Riel et Frank Thérien.

M. Fortin, insiste sur les « acteurs » locaux, régionaux et nationaux pouvant être impliqués pour contrer la prolifération des algues bleu-vert.

Arrivée de M^{me} Nicole DesRoches.

M. Fortin, passe en revue les différentes actions possibles présentées dans le plan d'action de la CRÉO.

Départ de M^{me} Cindy Lecavalier.

Enfin, M. Fortin rappelle les orientations stratégiques identifiées au plan stratégique régionale 2007-2012 de la CRÉO.

Arrivée de M. Gaétan Provencher.

En terminant M. Fortin dépose une copie d'une pièce intitulée : « Résolution type, plan d'action Outaouais pour contrer la prolifération des algues bleu-vert dans les plans d'eau de la région ».

14. Varia :

Aucun sujet

15. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 45.